

Éditorial

Le terme «-paysage-» évoque peintures, photographies, images. Aussi un numéro spécial sur les paysages franc-comtois trouve-t-il tout naturellement sa place dans notre revue. Parler du paysage semble simple. Pourtant, divers sens peuvent être attribués à ce terme en raison de sa complexité et, partant, de son extraordinaire richesse. Le paysage résulte en effet de l'interaction de multiples facteurs-: la topographie qui cloisonne la vue, guide l'œil, ouvre les panoramas, le climat qui contraint la végétation et modèle l'habitat. Mais le paysage est surtout produit par l'homme qui marque son empreinte de manière indélébile ou presque. Au travers du paysage, c'est l'histoire qui défile devant nous. L'homme se préoccupe aujourd'hui de l'impact de ses aménagements : le paysage est devenu un bien public situé au carrefour d'enjeux multiples.

Ce numéro spécial voit le jour à la suite du formidable travail qui a abouti à l'élaboration de l'*Atlas des paysages de Franche-Comté*. Les multiples partenaires qui ont œuvré à sa réalisation ont estimé qu'une synthèse sous forme d'articles richement illustrés permettrait de faire découvrir ou redécouvrir les paysages de notre région. Le premier article montre que le paysage est le résultat de la rencontre d'un territoire et d'une société-: ainsi, deux orientations complémentaires et indissociables ont guidé l'étude qui résulte de la conjugaison d'une analyse scientifique utilisant des technologies de pointe et d'une interprétation sensible.

Le caractère principal des paysages franc-comtois réside dans leur extraordinaire diversité forgée au fil des siècles. Toutefois, depuis plusieurs décennies, les paysages perdent leur originalité-: l'activité agricole tend à homogénéiser les pratiques en utilisant le territoire comme support d'une production de moins en moins diversifiée et de plus en plus déconnectée de ses potentialités initiales. De même, les espaces péri-urbains tendent à se construire de manière identique. En perdant la symbiose de son activité et des paysages produits, l'identité de l'homme n'est plus liée aux paysages. La dimension culturelle du paysage tend ainsi à disparaître et l'enrichissement par stratification des époques est remis en cause par des processus rapides et radicaux.

En schématisant, on peut opposer deux grands types de paysages. Les espaces végétalisés induisent des paysages où l'action de l'homme semble faible, comparativement à la «-nature-» qui semble, là, dicter sa loi. C'est particulièrement vrai pour les espaces forestiers, un peu moins pour les espaces agricoles. Les paysages où apparaît du bâti constituent la seconde catégorie-: dès la seconde moitié du XX^e siècle, on assiste à une consommation territoriale sans précédent, avec une production aveugle d'espace non maîtrisé. Cet étalement périurbain touche, bien sûr, les villes mais aussi les villages avoisinants ou lointains. Les modes de vie urbains diffusent même dans les hameaux les plus reculés. La description, la recension des multiples facettes qui constituent ces deux catégories de paysages montrent que l'opposition entre ville et campagne s'amenuise.

Enfin, si l'atlas a pour objectif premier de dresser un état des paysages, il a aussi vocation d'être un outil de sensibilisation au paysage et d'aide à la décision visant à mieux prendre en compte le paysage dans les problématiques de protection et de développement. Outil de sensibilisation, il doit être considéré comme un instrument adapté à la reconnaissance des paysages, préalablement à la prise de décisions dans les domaines de l'urbanisation, de l'agriculture, de la forêt, des espaces naturels, ou encore des loisirs et du tourisme. En tant qu'outil de pédagogie à l'espace, il doit aider à la diffusion d'une «-culture du paysage-» auprès du public, pour mieux comprendre les relations tissées entre les éléments qui composent notre territoire et prendre conscience de ses évolutions.